

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026
BULLETIN D'INFORMATION DE JANVIER

Bonjour chers parents,

L'équipe-école se joint à nous pour vous offrir nos meilleurs vœux en cette nouvelle année et vous témoigner notre reconnaissance pour l'accompagnement quotidien de votre enfant dans son cheminement scolaire.

Merci de faire partie de notre belle et grande famille de l'école de la Croisée!

Santé et bonheur pour cette nouvelle année!

Bonne lecture,

Susan Faucher et Marie-Michelle Lévesque, équipe de direction

DATES IMPORTANTES

Du 22 décembre au 2 janvier :	Congé des Fêtes
Lundi 5 janvier :	Journée pédagogique, le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.
Vendredi 30 janvier :	Journée pédagogique ou de reprise
Du 2 au 13 février :	Période officielle d'inscription pour l'année scolaire 2026-2027

PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE

La période officielle d'inscription et de réinscription pour l'année 2026-2027 se tiendra du 2 au 13 février 2026. **Il est important de vous inscrire ou réinscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne dans les prochaines semaines. L'inscription se fera sur le [portail Mozaïk](#). Il sera primordial de respecter les délais.

Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2026-2027 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même signaler le départ de votre enfant dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option « Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke »
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

Pour connaître tous les détails et les nouveautés concernant l'inscription et l'admission, rendez vous au www.cssrs.gouv.qc.ca/admission.

PREMIÈRE INSCRIPTION (PRÉSCOLAIRE 4 ANS ET 5 ANS, PREMIÈRE INSCRIPTION AU CSSRS)

Pour une première inscription au CSSRS, celle-ci se fait sur le portail Mozaïk. Vous devrez déposer en ligne le certificat de naissance de votre enfant, deux preuves de résidence ([voir la liste des pièces reconnues](#)) et les documents d'immigration, s'il y a lieu.

Voici une vidéo pour vous aider: <https://youtu.be/vFKg2SAQKsk?si=k5CXKc9rMPttQ6L6>

S'il vous est impossible de procéder à l'inscription sur le portail Mozaïk, vous pourrez envoyer les documents requis par courriel à votre [école d'appartenance](#). Vous trouverez les documents requis ici : <https://cssrs.gouv.qc.ca/inscription/admission-et-inscription/premiere-inscription>

NB : Les nouveaux arrivants (première inscription dans le système scolaire québécois) doivent passer par la demande d'entrevue pour procéder à l'inscription.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 18 h 30 :

23 février 2026

20 avril 2026

1^{er} juin 2026

RAPPELS IMPORTANTS

Débarcadère parent et stationnement des employés : En ce début d'année 2026, nous tenons à vous rappeler à quoi sert le débarcadère parent, soit de débarquer votre enfant devant l'école en toute sécurité. Ce n'est, en aucun temps, un stationnement en attendant que la cloche sonne. Merci de bien vouloir circuler dans ce lieu, afin de laisser la place à tous, de manière sécuritaire. Sachez que nous avons même ajouté une ressource sur le trottoir face au débarcadère parent afin d'assurer une sécurité supplémentaire dans cet endroit où il y a beaucoup de circulation.

Nous vous rappelons par le fait même que le stationnement des employés n'est PAS un endroit sécuritaire pour déposer vos enfants. Plusieurs véhicules d'employés vont et viennent dans cet endroit. De plus, l'équipe de GARDA s'assure que les voitures présentes ont en leur possession la vignette de stationnement. Les contraventions données dans le stationnement du CSSRS ne seront en aucun cas contestables. Nous vous demandons donc

Merci de bien vouloir porter une attention particulière à ce point important!

Tenue vestimentaire : SVP, prévoir des vêtements appropriés au climat du jour. Il est important que votre enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes). N'oubliez pas de bien les identifier! Prendre note que beau temps, mauvais temps, nous favoriserons TOUJOURS une sortie à l'extérieur lors des récréations, que ce soit le matin ou le midi.

LES RELEVÉS FICAUX SERONT ÉMIS À LA FIN DU MOIS DE FÉVRIER, UN COURRIEL SERA ENVOYÉ LORSQU'ILS SERONT DISPONIBLES SUR MOZAIK !

NOUVEAUTÉ

À la fin de la journée, les parents devront s'identifier à l'aide d'une pièce d'identité avec photo.

PETIT RAPPEL

- Le matin avant 7h40 les élèves ne peuvent pas être sur le terrain de l'école, s'ils ne sont pas inscrits au service de garde
- Le midi, les élèves marcheurs peuvent entrer sur la cour à partir de 12h35

CHANGEMENT DE FRÉQUENTATION PONCTUEL

Pour tout changement en cours de journée, nous vous demandons d'aviser le service de garde avant 10h le matin par courriel de préférence ou par message téléphonique.

ÉCHÉANCIER DES ENVOIS PAR COURRIEL DES ÉTATS DE COMPTE ET DES PAIEMENTS

Pour les élèves transportés par autobus ou par berline: vous recevrez tout au long de l'année une facturation du service de garde. Vous pouvez faire un paiement plus élevé qui sera déduit à chaque mois ou bien payer votre facture tout au long de l'année.

L'état de compte sera envoyé via courriel, une fois par mois. **La facturation pour le mois suivant sera effectuée le 11 de chaque mois. Si le paiement n'est pas reçu avant le 1^{er} du mois suivant, il y aura un bris de service.**

La facturation hebdomadaire n'inclut pas les ajouts à la fréquentation prévue et les journées pédagogiques, ils seront facturés sur le prochain état de compte.

Les demandes de modification devront être transmises **au plus tard le 10 de chaque mois** afin d'être prises en compte pour le mois suivant. **Toute demande reçue après le 10 ne pourra malheureusement pas être acceptée.**

Date de production des états de compte	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jour)
12 janvier 2026	1er février 2026	Du 2 au 27 février 2026 Journée pédagogique du 5 janvier 2026

FONDATION DE L'ÉCOLE DE LA CROISÉE

Don de livres et de jeux

La Fondation est toujours à la recherche de **livres et de jeux de société**, pour **tous les niveaux de l'école**. Profitez du retour de congé pour apporter à l'école les items que vous n'utilisez plus. Ces dons contribueront directement au bien-être et aux activités des élèves.

Dépôt : dans le hall du secrétariat à partir du 6 janvier.

Activités parascolaires Hiver 2026 – places encore disponibles!

Il reste encore de la place dans plusieurs activités parascolaires de la **session d'hiver 2026**, notamment : Jujitsu, Mini-volley, Anglais et Espagnol.

La session débute **à la mi-janvier**. Tous les détails (horaires, coûts et fonctionnement) [se trouvent ici](#).

Le [formulaire d'inscription est ici](#).

RAPPEL : PAUSES ET JEUX À L'EXTÉRIEUR – ON PROFITE DE L'HIVER!

Même en période hivernale, les pauses et les jeux à l'extérieur sont extrêmement bénéfiques pour la réussite éducative de votre enfant, ainsi que pour son bien-être social, physique et psychologique. Afin de déterminer si les récréations auront lieu normalement, si elles seront écourtées ou si elles se dérouleront à l'intérieur, notre équipe prend toutefois en considération plusieurs facteurs (conditions météorologiques, niveau d'intensité des activités, etc.) et s'appuie sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie et autres organismes gouvernementaux ([Aide à la décision lors d'une exposition au froid intense](#), [Charte des facteurs vents froids](#)).

Dans tous les cas, il importe que chaque enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur. Comme mentionné dans le code vestimentaire, durant la période d'hiver, le port de l'habit de neige complet est **obligatoire** (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes). N'oubliez pas de bien les identifier!

Voici quelques autres recommandations :

- Assurez-vous que votre enfant puisse être vêtu de couches de vêtements pouvant être mis ou enlevés facilement. Par temps froid, il faut couvrir le plus de peau possible.
- Pensez à un chapeau ou une tuque qui couvre les oreilles. La plus grande partie de la chaleur corporelle est évacuée par la tête et les oreilles sont particulièrement sensibles aux engelures.
- Préférez les mitaines aux gants par temps très froid. Votre enfant pourra ainsi y replier les doigts pour les maintenir au chaud.
- Choisissez des bottes chaudes et imperméables qui laissent assez d'espace pour bouger les orteils et pour ajouter une paire de bas supplémentaire, s'il y a lieu.

Source : https://soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/winter_safety

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES – HIVER 2026



Les quatre écoles secondaires du CSSRS proposent aux élèves du primaire de commencer l'année 2026 en force grâce des activités parascolaires captivantes!

Il reste encore quelques places dans certaines activités parascolaires pour les élèves du primaire. Pour en savoir plus, consultez le <https://cssrs.gouv.qc.ca/activitesprimaire>

CLIC-ÉCOLE : DISPONIBLE DÈS LE 6 JANVIER 2026 AU CSSRS

Destinée aux parents d'élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, l'application mobile Clic école vise à simplifier le quotidien des parents. Elle réunit l'ensemble des renseignements scolaires utiles au suivi scolaire de l'élève, tout en facilitant la collaboration avec l'équipe-école.

Au courant de la semaine du 6 janvier, vous recevrez une communication pour savoir quand et comment télécharger l'application mobile Clic école et commencer à l'utiliser.

Pour en savoir plus : <https://cssrs.gouv.qc.ca/services/aux-eleves/clic-ecole>

Clic école

RAPPEL : EN CAS DE TEMPÊTE – INFO-ALERTE

Mode veille : Chaque jour, le CSSRS reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une tempête annoncée, si nécessaire.

Avis d'ouverture ou de suspension des cours : Afin de permettre à la Direction générale de prendre une décision éclairée et rapide concernant la suspension des cours et du transport scolaire, le CSSRS collecte les données dès 5 h le matin, en coordination avec plusieurs intervenants. La décision tient compte autant des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied.



👉 Pour tous les détails de cette procédure : <https://cssrs.gouv.qc.ca/services/a-la-communaute/info-alerte>



LA RELÂCHE ÉCLATÉE DU CENTRE SPORTIF DE L'UdeS – CAMP DE JOUR POUR LES 6 À 12 ANS

Faites vivre une semaine de relâche pleine d'aventures et de découvertes à vos enfants en les inscrivant au camp « La relâche éclatée » du Centre sportif du Campus principal de l'UdeS. Du 2 au 6 mars 2026, ils seront plongés dans un monde d'activités variées :

- Piscine
- Spectacle au Centre culturel
- Jeux collectifs et initiation à quelques sports
- Découverte de l'aïkido
- Après-midi Vert & Or
- Atelier artistique
- LÜ
- Et plus encore!

La période d'inscriptions se termine le **12 février 2026**. Faites vite! Les places s'envolent vite : [Inscrivez-vous dès maintenant](#)